

Compte rendu du conseil municipal du 4 septembre 2010

Présents :

Cathy Arcangeli, François Arcangeli, Jean Astugue, Josette Cazes, Jean-Paul Estrade, Gérard Dall'Armi, Gérard Larrey, Béatrice Marcos, Monique Pinto, Francis Pradère, Gérard Pradère.

Cathy Arcangeli est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21 heures.

1. Avancement des dossiers en cours

- Les véhicules épaves qui étaient sur la voie publique ont été enlevés.
- Terrain du CCAS : accord oral de Century 21 pour l'acquisition. Une réunion du CCAS sera fixée ultérieurement.
- Terrain de Monsieur Heran : toujours en attente d'une réponse de l'ATD.
- Talus chemin de Berteille : en attente d'intervention du Sivom.
- Passerelle de l'église : voir pour un devis.
- Grange jouxtant la bibliothèque : accord oral des propriétaires pour cession à la commune.
- Rambarde du pont de Barat : réfection prévue au Pool 2010 (avec le talus de Berteille)
- Jeux pour enfants pré commun : le jeu principal reste à installer. Gérard D'Allarmi s'occupe de récupérer les tarifs pour le gazon.
- Maison des jeunes : dossier d'appel d'offre en cours de rédaction.
- Tennis : assurance prise en charge par le Foyer Rural, avec une carte d'adhérent. Possibilité de tournois avec d'autres Foyers Ruraux. Pas de rénovation du court envisagée pour l'instant tant que le nouveau dispositif n'est pas en place.
- WC public : bilan positif de l'été.
- Cour de l'école : revêtement du sol et clôture refaits.
- Rénovation menuiserie du bâtiment de la mairie : demande d'un devis avec accessibilité aux handicapés et d'une subvention au Conseil Général.
- Les rideaux de la salle polyvalente n'ont pas été reçus.
- Chicane du Biasc sont à laisser en place à cause des camions.
- Adresses Internet : finalisation. Un courrier d'information sera envoyé aux arbasiens.
- Marquage des tables fait. Problème de pieds cassés sur un banc : Francis Pradère s'en occupe.
- Lave-verre : achat produits adéquat fait. Les fournisseurs doivent prévenir Monique Pinto avant de venir voir problème de pression.

2. Dissolution des budgets annexes eau et assainissement

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2010, les compétences eau et assainissement sont exercées par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA), il propose donc de dissoudre les budgets annexes eau et assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de dissoudre les budgets annexes eau et assainissement.

3. Travaux et études eau et assainissement

Dossiers pris en charge par le SMEA suite au transfert de compétences

- Eau : subvention accordée pour la deuxième tranche de travaux sur le réseau de l'eau. Demande de subvention au Conseil Général pour la troisième tranche.
- Assainissement : subvention accordée pour première tranche d'étude sur la station d'épuration. Demande de subvention pour la deuxième tranche.

4. SIDEVA : modification de statuts

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la compétence en matière scolaire n'a pas été déléguée au SIDEVA alors qu'il l'exerce, en partie et en dehors de tout cadre légal, par la prise en charge des frais liés aux écoles : chauffage, électricité, téléphone, fournitures scolaires, frais de personnel. Il demande à l'assemblée de lui donner son sentiment sur la délégation de cette compétence.

Il donne ensuite lecture des nouveaux statuts, modifiés lors de la séance du 8 juillet 2010 du comité syndical et demande s'il y a lieu de les approuver.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de déléguer leur compétence en matière scolaire au SIDEVA (Syndicat Intercommunal Des Ecoles de la Vallée de l'Arbas),
- d'approuver les statuts modifiés tels que joints en annexe

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette délégation.

5. Poste saisonnier

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de recruter un agent pour remplacer l'agent en poste actuellement à l'agence postale communale durant ses jours de congés du mois de septembre 2010.

Après en avoir délibéré et compte tenu que l'agence postale communale a besoin d'un agent, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un agent pour couvrir ce besoin saisonnier.

Cet agent sera recruté au grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe, indice brut 281, pour une durée hebdomadaire de 17 heures 30, pour les jours suivants :

6, 7, 9, 23, 24, et 30 septembre 2010

6. Questions diverses

- Acquisition terrains Castex et Fontas : subvention DGE caduque fin novembre. La mairie fera une proposition pour un prix différent entre zone à bâtir et zone inondable. Courrier sera fait pour les informer.
- Terrain de pétanque : nécessité de gratter et d'aplanir le sol car il est trop dur.
- Reçu une lettre d'un jeune couple avec un projet agricole : agriculture biologique et élevage laitier. Les contacter pour plus d'information.
- Entretien village : nettoyer autour de l'abattoir ainsi que le lotissement (couper des branches) et derrière la grange de Mme Granger qui est un terrain communal.
- Contrat de Philippe Sarrère, agent d'entretien en emploi aidé, se termine fin novembre. Nécessité de prévoir pour l'année prochaine.
- Nettoyer le chapiteau.
- Des arbres sont à couper dans les forêts communales. Francis Pradère se charge de contacter l'ONF.
- Lame de déneigement : Francis Pradère doit contacter la Communauté de Commune pour changer la lame de tracteur.
- Comité des Fêtes : bilan déficitaire de la fête 2010. Prévoir une réunion avec le bureau dès le retour de la présidente.
- Boulangerie : projet de fermeture du magasin de la boulangerie après 10 h du matin. Cette nouvelle régression inquiète fortement le Conseil qui va engager une réflexion sur le devenir des commerces sur le village

La prochaine réunion est fixée au samedi 9 octobre 2010 à 21 h.

La séance est levée à 23 h 30.